

Comment vivaient les enfants au XIXe siècle ?

Document A : Témoignage d'une fillette de 11 ans

« Je travaille au fond de la mine depuis trois ans pour le compte de mon père. Il me faut descendre à la fosse à trois heures du matin et je remonte à une ou deux heures de l'après-midi. Je me couche à six heures du soir pour être capable de recommencer le lendemain. A l'endroit de la fosse où je travaille, le gisement est en pente raide. Avec mon fardeau, j'ai quatre pentes ou échelles à remonter, avant d'arriver à la galerie principale de la mine. Mon travail c'est de remplir quatre à cinq wagonnets de deux cents kilos chacun. J'ai vingt voyages à faire pour remplir les cinq wagonnets. Quand je n'y arrive pas, je reçois une raclée, je suis bien contente quand le travail est fini, parce que ça m'éreinte complètement. »

Les débuts de l'industrie, p.43, *Enquête de la commission des Mines (1842)*, France.

Document B : Le travail des enfants dans une filature de coton.

« L'épluchage du coton, son cardage, et surtout le dévidage, sont plus particulièrement faits par des femmes aidées d'enfants du même sexe. Chaque métier à filer occupe deux, trois, quelquefois quatre personnes, dont la plus âgée dirige les trois autres, qui sont presque toujours des enfants. Ces derniers, appelés rattacheurs, surveillent les fils, rattachent ceux qui se brisent, nettoient les bobines en se précipitant sur le plancher, pendant que la partie mobile du métier (le chariot) s'écarte de la partie fixe et ramassent le coton de déchet (...) Quelquefois deux métiers sont conduits par un seul fileur dont les aides sont alors un peu plus grands, et d'autres fois deux petits métiers, dirigés chacun par un adolescent n'ont pour eux deux qu'un seul bobineur. Enfin, comme les fileurs travaillent à la pièce et sont responsables de la qualité du fil qu'ils fabriquent, ils choisissent et paient eux mêmes leurs aides. »

Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*, 1840.

Document C : Le travail dans une manufacture d'indiennes (ou impressions sur les tissus)

« Les imprimeurs sont des deux sexes et de tout âge; mais les hommes font seuls les impressions à la mécanique, et ordinairement les impressions à la planche qu'on nomme de première main, parce qu'elles consistent dans l'application de la première couleur et guident pour l'impression des autres. En outre, un enfant de six à douze ans, appelé tireur ou brossier, est attaché à chaque imprimeur ou à une imprimeuse; sa principale occupation est de soigner le chassis à la couleur pour qu'il ne soit jamais dépourvu de celle-ci, et que les planches puissent en être chargées à chaque instant. Les imprimeurs ou imprimeuses, ainsi que ces enfants, travaillent debout, chacun devant son établi, et dans de très vastes salles à plafond extrêmement élevé, bien éclairées et chaudes en toutes saisons...(Les manoeuvres) lavent les pièces d'étoffes, les teignent, les portent à l'étuve, au séchoir, sur le pré, les y étendent, les arrosent, puis les passent au cylindre; les calandrent, les pressent, ou font tout autre ouvrage de force. Disséminés dans l'établissement, mais plus particulièrement attachés aux ateliers de teinture et de blanchiment, ils travaillent plus ou moins à l'air, souvent dans l'humidité, et quelquefois dans l'eau. »

Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*, 1840.

Document D : Le travail chez les mineurs

« Ils approchent les bois (de soutènement) qui, vu l'exiguïté des ateliers sont de petites dimensions. Ils écartent des charbons les fragments de schistes et de rochers, et rangent les remblais. Ils graissent les chariots. Ils font les commissions de toute nature pour les mineurs, vont chercher des outils, des cartouches, de l'eau. Enfin ils servent de portiers, c'est-à-dire ouvrent et ferment les portes d'aération. Au-delà de quatorze ans, ils participent au roulage, c'est-à-dire poussent, à deux, les chariots de 4 à 5 hectolitres sur les voies de fer. »

Bulletin de la Société protectrice des apprentis, Paris, 1868.